

Oran, le 04 novembre 2018

Toutes nos félicitations

Aux candidats admis au concours de résidanat de Médecine « session octobre 2018 ».

Nous informons les lauréats que la répartition des postes de résidanat
(Arrêté interministériel du 22 Octobre 2018) est prévue le **samedi 10 novembre 2018**
à **09H00** à **l'Amphi d'Auditorium** de la Faculté de Médecine d'Oran.

- * Un badge vous sera remis à l'entrée de la faculté
- * Vous munir d'une pièce d'identité
- * Les retardataires choisiront les postes restants
- * Aucune procuration ne sera acceptée
- * Une attestation provisoire sera délivrée sur place
- * La décision définitive sera délivrée ultérieurement au niveau du département de Médecine d'Oran.

Dr M.A. DJAZOULI
Chef Département adjoint
Post-graduation

Pr C. MANOUNI
Chef Département